

## **Avis aux usagers des lacs Trois-Milles et Rat-musqué**

### Règlement 141-80

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton tient à informer tous les usagers des lacs Trois-Milles et Rat-musqué d'une importante réglementation municipale permettant de mieux protéger ces lacs et leurs écosystèmes.

Veillez prendre note que :

- 1- Les bateaux munis d'un moteur de plus de 10 forces sont interdits sur ces lacs.
- 2- La pratique du ski nautique et autres sports connexes (tels traîner des chambres à air et autres objets derrière un bateau) est également interdite sur ces deux lacs.

---

### **Concernant les bateaux à moteur sur les lacs Trois-Milles et Rat-musqué**

#### Règlement 141-80

À la session régulière du Conseil de la Corporation Municipale de Ste-Cécile tenue lundi le 7 janvier 1980 à l'hôtel de ville, après conversation dûment signifiée à chacun de ses membres, sont présents : M. le Maire Joseph A. Fortier, Messieurs les Conseillers : Alain Rodrigue, Marc-André Boulanger, Jean-Marie Roy, Jacques Lacroix, Pierre Chartrand, André Piché.

- 1- ATTENDU QUE : que les lacs concernés sont dans la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton.
- 2- ATTENDU QUE : que les moteurs de plus de 25 forces empêchent la baignade sur ces deux lacs en déplaçant la boue et causent de la pollution.
- 3- ATTENDU QUE : que le Conseil de la Corporation Municipale veut bien accorder un délai d'un an au propriétaire de bateau de plus de 25 forces pour se conformer au dit règlement.
- 4- ATTENDU QUE : que tout autre propriétaire à venir devra se conformer au règlement ; soit de ne pas avoir un bateau de plus de dix forces de moteur.
- 5- ATTENDU QUE : que le ski nautique sur ces deux lacs est interdit.
- 6- ATTENDU QUE : que l'avis de motion a été régulièrement donné à la session du cinq novembre mille neuf cent soixante dix neuf ; et qu'aucune plainte écrite n'a été portée contre ce dit avis.

Il est proposé par : M. Alain Rodrigue et résolu unanimement que le règlement suivant a été adopté.

Corporation Municipale Ste-Cécile-de-Whitton.

M. Joseph A. Fortier (maire)

Micheline Benoit s. trésorière